

Projet de séjour en Espagne (Andalousie)

Période : Du 14 au 18 mai 2018 (5 jours et 4 nuits)

Participants : 40 élèves et 4 accompagnateurs

Hébergement souhaité : en famille hôteesse à Cordoue

Transport : Transport de préférence en avion (compagnie AIR France) et transfert en autocar.

Programme demandé :

JOUR1 :

Départ du collège Le Campigny, transfert en autocar à l'aéroport
Arrivée et accueil dans les familles à Cordoue à 20h (Installation, dîner et nuit)

JOUR 2 : Cordoue

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.
Matin, visite de la Mesquita Catedral
Après-midi, visite audioguidée de la tour de la Calahorra
Dîner et nuit en famille

JOUR 3 : Séville

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.
Matin, découverte de la ville de Séville- Santa Cruz
Après-midi, découverte de la cathédrale dominée par la tour maure de la Giralda. Visite de l'Alcazar
Dîner et nuit en famille

JOUR 4 : Grenade

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.
Matin, promenade dans la ville basse pour apprécier les quartiers pittoresques comme l'Albaicin ou le Sacramonte
Après-midi, visite du palais de l'Alhambra et des jardins du Generalife.
Dîner et nuit en famille.

JOUR 5 : Séville, retour

Départ avec panier repas pour le déjeuner, en direction de Séville.
temps libre pour effectuer quelques achats ou flânerie sur la plaza de Espana
Transfert en autocar vers l'aéroport de Séville.

Les prestations demandées sont les suivantes :

- Transport en autocar
- Transport en avion via AIR France (vols réguliers, taxe d'aéroport et surcharges YQ/YR)
- Hébergement en familles hôtes du diner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^{ème} jour
- Coût des entrées dans les sites inclus (aucun moyen de paiement ne doit être remis aux accompagnateurs)
- Frais de parking et de fonctionnement inclus dans le coût global
- Messagerie vocale/blog durant le séjour

Elaboration de la proposition :

- Marché public à procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Paiement par mandat administratif à 30 jours maximum à réception de la facture
- La proposition tarifaire sera une proposition indiquant un tarif par personne (élèves et accompagnateurs) et le montant des diverses prestations devra être détaillé
- Une prestation « assurance annulation » sera proposé en option et devra couvrir l'ensemble du groupe.
- L'entreprise candidate devra disposer de tous les agréments nécessaires à l'organisation de voyages scolaires et ces documents devront être remis avec l'offre.